

# Granotes

**Festival**  
**Un juillet musical**  
**à Valmy**

Page 13

Enquête

## Radioscopie des touristes

Page 7



Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information  
N°76 - Mai-Juin 2007



## Accueil

Benvinguts a Argelers de la Marenda.....**Page 3**

## Travaux

Village et plage : le tour des chantiers en cours  
.....**Pages 4-5**

## Conseil municipal

Au fil des dossiers  
.....**Page 6**

## Tourisme

Radioscopie des vacanciers  
Le Pavillon Bleu pour Port-Argelès  
Camping-cars : de nouvelles aires  
.....**Pages 7-8-9**

## Environnement

Le grand nettoyage de printemps  
L'olivier revient en force  
.....**Pages 10-11**

## Animations

En juin, fêtez la musique.....**Page 12**

## Festival

Juillet très musical à Valmy.....**Page 13**

## Zooms

Retours sur l'actualité  
.....**Pages 14-15**

## Agenda

Tous les rendez-vous  
.....**Page 16**



### Directeur de la publication

Pierre Aylagas,  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Allée Ferdinand Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél. 04.68.95.34.58

### Rédaction et Maquette

Service Communication

### Crédits photographiques

Service Communication  
Michel Molle (page 15)

### Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).

# Éditorial



## Préserver nos sites

### Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer  
Président de la Communauté  
de Communes Albères-Côte Vermeille  
Vice-Président du Conseil général

**A**rgelès-sur-Mer compte sur son territoire 2 Réserves Naturelles. Celle de la forêt de la Massane est gérée par une association. Celle du Mas Larrieu, à l'embouchure du Tech, d'une superficie de 111 hectares, est gérée par la commune pour le compte du Conservatoire du Littoral.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité au mois d'avril la signature d'une nouvelle convention avec le Conservatoire pour la gestion au Racou, du site du Moulin d'En Sorra et des Rochers de Portails, d'une superficie de 29 hectares. Ce site est aujourd'hui propriété de l'Etat. Il a trop longtemps été laissé à l'état naturel et il est devenu, au fil des années, un lieu de stationnement automobile et de détente pour les amateurs de moto-cross.

Par cette convention, le Conservatoire s'engage à effectuer les travaux nécessaires d'aménagement (signalétique, sécurisation, installation de barrières), de remise en état et de préservation des espèces. L'appel d'offres pour la désignation du maître d'oeuvre est en cours d'examen. Une fois ces travaux réalisés, à la fin de l'année 2007, la ville assumera la gestion de cet espace naturel, un des plus beaux d'Argelès-sur-Mer. Ce lieu va devenir une nouvelle vitrine de notre commune tout comme l'est déjà le sentier littoral.

Les plus anciens d'entre nous se rappellent qu'il existait, dans les années 70, un projet de création d'un complexe immobilier de 419 logements aux Rochers de Portails. Heureusement, il n'a jamais vu le jour et nous pouvons nous en féliciter.

Aujourd'hui, le tourisme est devenu une industrie à part entière. La France est toujours la première destination touristique au monde. Malgré la concurrence sans cesse croissante de nouvelles destinations et la démocratisation du transport aérien, notre pays arrive toujours à tirer son épingle du jeu. Cette concurrence demande de la part des acteurs du tourisme remise en question et capacité d'adaptation. C'est le sens d'une enquête commandée par l'Office municipal du tourisme pour mieux cerner le profil des vacanciers qui séjournent chez nous.

Argelès-sur-Mer a la réputation justifiée d'être un lieu de vacances familial où ceux qui l'ont connu enfants y reviennent adultes. Mais cette fidélité des touristes ne doit pas nous inciter à nous endormir sur nos lauriers. Bien au contraire. Il faut innover, prendre de nouvelles orientations, développer de nouvelles stratégies de marketing et de communication comme le site internet. C'est à ce prix qu'Argelès-sur-Mer conservera son rang de première commune touristique des Pyrénées-Orientales et de seconde du Languedoc-Roussillon.

# Benvinguts a Argelers de la Marendà

**Jour de fête pour les nouveaux Argelésiens. Ils étaient plus de 300 à être reçus par la municipalité à Valmy. L'occasion pour eux de mieux s'intégrer dans leur nouvelle ville et d'en découvrir les multiples facettes.**

**V**ivre à Argelès-sur-Mer est pour la plupart des nouveaux arrivants un choix délibéré. Certains y sont venus en vacances pendant des années. Ils y ont acquis une résidence secondaire puis, à la retraite, ont franchi le pas et décidé de d'installer à l'année. D'autres viennent par choix professionnel ou pour se rapprocher de leurs familles.

S'installer dans une ville, c'est un peu découvrir un nouveau monde. Il y a des marques à trouver et des repères à prendre. Alors, chaque année, la ville organise à l'intention des nouveaux arrivants une réception à l'espace Jules Pams à Valmy en présence du maire, entouré des adjoints et du conseil municipal. C'est l'occasion pour les néo-Argelésiens d'engranger un maximum d'information.

D'abord auprès des services municipaux ; ensuite auprès des associations qui leur permettront de participer à la vie locale ;



**Plus de 300 personnes assistaient à cette réception pour l'accueil des nouveaux Argelésiens.**

enfin auprès des délégués de quartiers qui sont conviés à la soirée.

Chaque participant a pu repartir avec une pochette rassemblant toutes les informations pratiques pour bien vivre à Argelès-sur-Mer.

Avec le concours des Cantaires, la présence bienveillante des Gegants du Comité des fêtes, la participation des caves coopérative, Deprade, Château Valmy, Compristo et de la Brasserie des Albères, l'immersion dans le milieu local a été rapide et bon

enfant.  
Benvinguts à tothom.



**Claude et Josiane Cuguillere, venus de Toulouse**

Après 35 années de venue en vacances à Argelès-sur-Mer, ils y ont pris leur retraite définitive depuis juillet 2006. Il était chef d'orchestre au Capitole et elle, pianiste au Conservatoire. Pour la petite histoire, il a enregistré le 1<sup>er</sup> disque de Jordi Barre.

Ce qu'ils apprécient à Argelès ? "La taille humaine de la commune, l'accueil reçu et la proximité de la famille vivant à Toulouse." Leur objectif ? "Se reposer et repérer avant de bien s'intégrer".



**Joffre Pélissier et son épouse Conchita, venus de l'Aude**

Ce Catalan d'origine revient au pays après 20 années passées dans l'armée à Carcassonne. Il travaille désormais au sein de l'entreprise familiale.

"Ce n'est vraiment plus l'Argelès-sur-Mer que j'ai connu il y a 20 ans. La ville s'est agrandie et modernisée. Elle a pris une autre dimension." Leurs deux enfants sont scolarisés au lycée de Céret et au collège des Albères.



**Drago et Charlotte Mazor, venus de la région parisienne**

Cet artisan et son épouse ont depuis 40 ans passé leurs vacances à Argelès-sur-Mer. Ils y ont noué de solides amitiés qu'ils continuent de cultiver. Aujourd'hui en retraite et installés rue Arthur Rimbaud, ils ne regrettent pas leur choix.

La Tramontane ? "Cela ne me dérange pas" répond Drago. "Il faut savoir ce que l'on veut. Elle nous amène le soleil."



**Bruno et Nathalie Durand, venus de Sarlat en Dordogne**

"Pendant 27 ans, on est venu en vacances. On s'est toujours dit que l'on viendrait habiter ici. Pour nous, c'est un vrai choix de vie. Argelès-sur-Mer est encore un vrai village et on trouve tout sur place".

Il a fallu néanmoins attendre que Bruno obtienne sa mutation professionnelle. C'est aujourd'hui chose faite puisqu'il est chef de travaux au service des eaux de la Communauté d'agglomération de Perpignan.

Le couple exploitait des chambres d'hôtes en Dordogne. Il projette de lancer la même affaire à Argelès ou dans les environs. Assurément, il y a des débouchés...

## Village et plage : le tour des

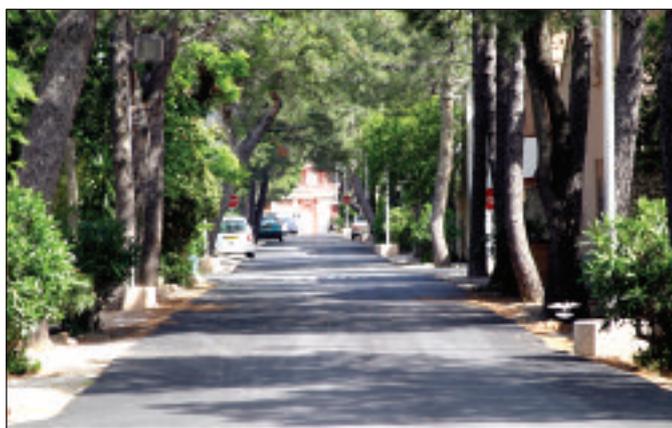
### Centre village :

#### rue Blanqui et des Remparts

Ce n'est plus qu'une question de jours pour que les travaux d'aménagement des rues Blanqui et des Remparts touchent à leur fin. Une première couche d'enrobé vient d'être posée rue des Remparts à la mi-mai.

Deux cheminements piétonniers, de part et d'autre des rues, ont été créés. Ils sont sécurisés par l'installation de potelets agrémentés de jardinières. Un caniveau a été installé au centre des voies

Enfin, l'éclairage public a été rénové et renforcé.



#### Allée des Lauriers-roses

Entre can Limouzy et can Nogues, les travaux de rénovation de la chaussée de l'allée des Lauriers-Roses sont aujourd'hui terminés. Les voies perpendiculaires (rues des Cols Bleus, du Levant, du Soleil et Jean Bart) ont été également l'objet d'une rénovation de leur voirie.



#### Chemin du Roua

Les entreprises viennent de débuter l'aménagement du chemin du Roua.

Côté nord, des places de stationnement sont en cours de réalisation. Côté sud, un cheminement piétonnier protégé par un muret va être créé.

#### Lotissement La Massane

La Communauté de communes des Albères-Côte Vermeille vient de démarrer les travaux de rénovation des réseaux.

Une fois ceux-ci achevés, la ville prendra le relais pour une rénovation complète de la voirie.



#### Rue Rimbaud

Les travaux sont arrêtés tant que la dépose de 2 pylônes EDF ne sera pas réalisée par cette entreprise.

Elle est prévue pour les 15 et 16 juin. Commencera alors l'opération d'enfouissement des réseaux électriques et l'installation d'une nouvelle couche d'enrobé.



# travaux en cours

## Chemin du Mas San Pere

Réalisés par la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille, les travaux d'aménagement et d'agrandissement de la route conduisant à la déchetterie intercommunale étaient achevés à la mi-mai.

L'ouverture de cette nouvelle voie à la circulation sera effective après la dépose et le remplacement d'un pylône EDF qui, après l'élargissement de la route, se trouve au milieu de la voie. EDF devant modifier l'alimentation du poste source. Pour sécuriser la circulation sur cet axe qui surplombe la RD 914 Perpignan-Argelès-sur-Mer, des glissières ont été installées.

Ce nouvel axe de transit sera une alternative intéressante pour les véhicules venant des quartiers



ouest d'Argelès-sur-Mer, de Sorède et de Laroque et désirant rejoindre les voies rapides vers

Perpignan, la Côte Vermeille ou le Boulou. Par ailleurs, le rond-point créé à

l'intersection de cette route avec la route de Sorède permet déjà de "casser" la vitesse des véhicules.

## Aire d'accueil des gens du voyage

Les travaux d'aménagement de cette aire située près du Tech, en bordure de la route de Saint-Cyprien, se poursuivent.

Ils consistent à réaliser 20 emplacements pouvant accueillir chacun 2 caravanes.

Chaque emplacement sera pourvu d'un bloc sanitaire et d'un branchement pour l'eau et l'électricité, accessibles après l'achat d'une carte magnétique devant être rechargée lorsqu'elle arrivera à son terme.

La fin des travaux est prévue à l'automne.



## Aménagement de stationnement avenue du Grau

Afin de mieux organiser le stationnement aux abords des accès aux campings du Front de Mer, de la Sardane et du stand de vente de la cave coopérative de Saint-André, la ville vient de lancer des travaux d'aménagement des parkings existant en bordure de la passerelle qui enjambe la Massane.



## Au fil des dossiers

Lors des 2 séances du mois d'avril, le conseil municipal a examiné les délibérations suivantes.

### Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) :

comme l'an passé pour le Plan de prévention d'incendie et de forêt, le conseil municipal s'est prononcé défavorablement sur le projet de PPRI élaboré par les services préfectoraux. Le PPRI est un document obligatoire établi par l'Etat sur les territoires exposés à tous les risques naturels d'inondation recensés, y compris les coups de mer.

L'assemblée a demandé au préfet de "poursuivre la concertation afin de produire un zonage raisonnable ainsi qu'un règlement applicable et juste". Si tous les intervenants ont souligné la nécessité de doter Argelès-sur-Mer d'un PPRI, ils ont mis en



Le site naturel de la Torre d'en Sorra et des rochers des Criques de Porteils délimité par le plan ci-dessus sera géré par la ville.

document et ses imperfections topographiques.

Plan à l'appui, l'assemblée a découvert, par exemple, qu'une même parcelle déjà urbanisée était soumise à 3 types différents de réglementation.

Elle a pris connaissance que les agriculteurs ne pourront plus construire hangars ou remises sur leurs exploitations et, qu'en cas d'inondation détruisant les installations agricoles, les reconstructions ne seront pas autorisées.

A l'unanimité, le conseil municipal a refusé le projet présenté par les services préfectoraux.

### Gestion des sites

**naturels :** le conseil municipal a accepté la signature d'une convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral. Cette

convention concerne la Réserve naturelle du Mas Larrieu à l'embouchure du Tech. Cet espace naturel faisait déjà l'objet d'une convention.

La nouveauté réside dans la gestion par le commune au Racou des sites du Moulin d'en Sorra et des rochers de Porteils d'une superficie de 29 hectares. Par cette convention, la ville gèrera ces espaces naturels interdits à l'urbanisation après que le Conservatoire du Littoral ait assuré l'aménagement de ces sites.

### Remboursement d'emprunt :

dans le cadre du désendettement de la ville, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le remboursement anticipé d'un emprunt de 2 286 735 euros sous-

### 10 et 17 juin Elections législatives

Les électeurs d'Argelès-sur-Mer sont invités à se rendre aux urnes les 10 et 17 juin pour élire le député de la 4<sup>e</sup> circonscriptions des Pyrénées-Orientales.

Comme pour les élections présidentielles, les 7 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Rappelons qu'une pièce d'identité est obligatoire pour effectuer son devoir électoral.

crit pour 15 ans en 2001. Ce remboursement (capital, intérêts et indemnité) d'un montant de 1 600 000 euros sera réalisé en juin.

### Plage Réunions de quartiers en juin

Les habitants de la plage sont invités à participer aux traditionnelles réunions de secteurs qui se dérouleront au mois de juin.

**19 juin :** le Racou, Port-Argelès, plage sud.

**20 juin :** plage centre.

**25 juin :** plage nord.

Toutes les réunions auront lieu à 18h30, au 1<sup>er</sup> étage, de l'Office municipal de tourisme, place de l'Europe, à la plage.

Les délégués de quartiers de la plage sont invités à participer à une réunion de préparation le samedi 16 juin à 9h à l'Office municipal de tourisme.

### Bénévolat Pour la protection des animaux

- L'association de contrôle protection féline Argelésienne oeuvre pour les chats sans foyer grâce à des captures suivies de stérilisation et de soins. L'association est à la recherche d'un terrain afin de pouvoir y installer un refuge. Elle est également à la recherche de familles d'accueil pour de jeunes chats stérilisés que des personnes âgées ne peuvent plus garder. **Contact :** CFPA - 06 09 34 96 72.

- Depuis 1999, une habitante de la plage recueille de mai à septembre les oiseaux blessés.

Avec le concours des deux vétérinaires d'Argelès-sur-Mer, elle les soigne avant de les relâcher dans leur habitat naturel.

Si vous trouvez un oiseau blessé ou tombé du nid, contactez Elisabeth au **06 76 47 85 13**.

# Radioscopie des vacanciers

**Pour mieux identifier les touristes qui viennent à Argelès-sur-Mer et les raisons de leur venue chez nous, pour connaître l'image qu'ils ont de la commune, l'Office municipal a lancé une enquête dont les résultats ont été dévoilés. Ils permettront de mieux cibler les campagnes de promotion et d'adapter l'offre à la demande.**

**L**e tourisme est devenu un véritable secteur économique. Comme les autres donc, il doit appliquer les mêmes recettes en matière d'études de marché, de marketing, de communication et de stratégie de développement.

L'offre touristique est aujourd'hui multiple, en France et à l'étranger, et les professionnels rivalisent d'ingéniosité et d'arguments pour convaincre les clients potentiels de choisir la bonne destination... c'est-à-dire la leur.

D'où l'importance de connaître en profondeur les touristes actuels, leurs motivations et les raisons qui déterminent leur choix. C'est ce qu'a fait l'Office municipal de tourisme en lançant une enquête. "Aujourd'hui, souligne Jean-François Bey, adjoint au maire chargé du tourisme, *les enquêtes de fond sont des éléments indispensables pour notre stratégie. Le tourisme n'est pas un domaine figé. Il évolue en permanence et la multiplication des destinations de vacances oblige d'avoir une offre toujours plus ciblée et qui s'adapte rapidement à l'évolution du marché.*"



Cette enquête répondait à trois objectifs :

- disposer d'éléments sur la fréquentation touristique permettant de mieux connaître le profil des touristes, leurs motivations, leurs comportements et les raisons de leur choix de leurs lieux de vacances.

- connaître les retombées économiques générées par la fréquentation touristique, notamment les dépenses des vacanciers dans les structures commerciales (hébergement, restauration, commerces, loisirs et cafés) ;
- mieux connaître l'évolution de la fréquentation et des consommations toute la saison.

L'analyse des résultats (*lire ci-contre*) permet d'ores et déjà d'avoir une vision plus précise du touriste Argelésien et des politiques à mettre en oeuvre.

Une autre enquête, réalisée en mars 2007, démontre qu'Argelès-sur-Mer possède une excellente notoriété et que son image est associée à la beauté des paysages et à l'animation de la commune.

## Les chiffres-clés de l'enquête

- Sur l'ensemble de la saison 2006, Argelès-sur-Mer a accueilli 74,1% de touristes français et 25,9% d'étrangers. Le mois de juin est celui où les étrangers sont les plus nombreux (35%). Août est le mois où la clientèle française est la plus importante (81%).
- 1 touriste français sur 2 séjournant à Argelès-sur-Mer est originaire des 5 régions suivantes : Ile-de-France (12,8%), Nord-Pas-de-Calais (12,4%), Midi-Pyrénées (10,8%), Rhône-Alpes (9,1%) et Pays de la Loire (5,7%).
- Par département, ce sont les habitants du Nord (7,8%) qui sont les plus nombreux devant ceux de la Haute-Garonne (5,7%) et du Pas-de-Calais (4,6%).
- 40% des touristes décident de venir 6 mois avant la date de leurs vacances ; 33% font leur choix 2 à 6 mois avant alors que 27% attendent le dernier mois pour se décider.
- Le touriste est un touriste fidèle à Argelès. 64% des personnes interrogées y avaient déjà séjourné. 53% des touristes y reviennent tous les ans. 35,5% y reviennent tous les ans depuis plus de 5 ans.
- Hébergement : de mai à octobre, 72% des touristes séjournent dans le secteur marchand (hôtellerie de plein air, hôtels, locations, villages de vacances) ; 28% sont en résidence secondaire ou invités.
- 40% des touristes viennent à Argelès-sur-Mer pour la qualité de son environnement ; 30% pour la qualité de vie dans la commune et 15% pour les animations et les possibilités d'activités. Les 15% restants se partagent dans des réponses diverses.
- Sans surprise, la motivation principale des vacanciers est le repos (57,4%) devant le dépassement (18,6%) et la découverte (15,3%).

## Fiche technique de l'enquête

L'enquête réalisée par le cabinet Eric Maurice Consultants s'est déroulée de mai à octobre 2006 auprès de 1400 personnes au centre plage, au marché du village, au port et à la zone commerciale.

Le questionnaire comportait 85 questions. Sa durée moyenne était de 12 minutes.

## Le Pavillon bleu pour Port-Argelès

**M**oins connu médiatiquement que le Pavillon Bleu des plages, le Pavillon Bleu des ports est attribué chaque année par l'Office Français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe. Il distingue et valorise les ports de plaisance qui répondent à des critères d'excellence pour la gestion globale de leur environnement.

Cet écolabel permet de sensibiliser et de motiver les collectivités locales afin qu'elles prennent en compte le critère "environnement" dans leur politique de développement économique et touristique, en complément et en renforcement des directives nationales et européennes obligatoires.

De récentes études réalisées par la Maison de France et l'Agence Française d'Ingénierie



Touristique montrent qu'une excellente qualité de l'environnement devient une valeur ajoutée dans le choix des destinations de vacances. C'est un critère

considéré et de plus en plus apprécié par les touristes européens.

Le Pavillon Bleu des ports est attribué à Port-Argelès depuis

1995

Le palmarès du Pavillon Bleu pour les plages sera décerné au début du mois de juin.

### Sécurité des plages Nouveaux horaires pour la surveillance

La surveillance des plages d'Argelès-sur-Mer a débuté le 28 avril avec l'ouverture du poste 4. Elle s'achèvera le dimanche 30 septembre.

Nouveauté de cette saison : en juillet et en août, la surveillance sera exercée jusqu'à 19h30 et commencera à partir de 10h30. Du Nord au Sud, six postes de secours sont installés sur les différentes plages.

**Plage de la Marena :** Poste 1

**Plage du Tamariguer :** Poste 2

**Plage des Pins :** Poste 3

**Plage Centre :** Poste 4

**Plage Sud :** Poste 5

**Plage du Racou :** Poste 6

Le calendrier d'ouverture des postes est le suivant :

**Du 2 au 15 juin :**

Poste 4, Poste 6, Poste 3 et Poste 2, tous les jours de 10h30 à 18h30

**Du 16 juin au 30 juin :**

Les 6 postes de 10h30 à 18h30.

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août :**

Les 6 postes de 10h30 à 19h30.



**Les 1<sup>er</sup> et 2 septembre :**

Les 6 postes de 10h30 à 18h30.

**Du 3 au 16 septembre :**

Poste 4, Poste 6, Poste 3 et Poste 2 tous les jours de 10h30 à 18h30.

**Du 17 au 30 septembre :**

Poste 4 et Poste 6 tous les jours de 10h30 à 18h et Poste 3 en fonction des conditions météorologiques.

### Office de tourisme Les heures d'ouverture

Jusqu'au 30 septembre, l'Office municipal de tourisme est ouvert tous les jours, jours fériés et dimanches inclus aux heures suivantes. (Tél : 04 68 81 15 85)

**Du 1<sup>er</sup> au 17 juin et du 17 au 30 septembre :** de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (hormis les dimanches de 9h à 12h et de 14h à 18h).

**Du 18 juin au 1<sup>er</sup> juillet et du 3 au 16 septembre :** de 9h à 19h.

**Du 2 juillet au 2 septembre :** de 8h30 à 20h.

### 15 juin Ouverture du marché artisanal

Le marché artisanal ouvrira ses portes le 15 juin pour sa saison estivale qui se clôturera le 15 septembre.

Il accueille les chalandes tous les jours de 17h à 24h. 40 artisans qui fabriquent eux-mêmes les produits qu'ils vendent y sont présents en permanence.

# Camping-cars : un nouveau dispositif

**A**fin de réglementer le stationnement des camping-cars dans la commune, la ville d'Argelès-sur-Mer a mis en place un nouveau dispositif. Schématiquement, celui-ci comporte deux périodes : celle d'avril à septembre et celle de d'octobre à mars.

**D'avril à septembre, de 7h à 20h**, le stationnement est conseillé au parking du Tamariguer à côté du camping municipal le Roussillonnais et à Port Sud à côté du Racou. Ces parkings sont gratuits.

De 20h à 7h, les camping-caristes peuvent stationner :

- dans des campings possédant des emplacements classiques, des aires spécifiques dédiés aux campings-caristes et disposant d'aires de service. Camping les Galets, les Criques de Porteils, les Marsouins et le Roussillonnais.

- dans des campings possédant des emplacements classiques et des aires de service réservés aux séjournants. Camping le Soleil, les Comanges, la Marenda, les Ombrages et le Catalan.

Une aire de service municipale située à l'espace de Loisirs, plage Nord, permet la fourniture d'eau et d'électricité ainsi que la vidange. Des aires de services privées sont disponibles aux Criques de Porteils, aux



*Les travaux d'aménagement de l'aire d'accueil de stationnement des camping-cars située plage nord dans la dépression du Tamariguer. Une autre est en cours de réalisation à Port-Sud.*

Marsouins et au Catalan.

**D'octobre à mars, le dispositif est le suivant :**

- de 7h à 18h, stationnement autorisé sur le parking des platanes à côté de l'Office municipal de tourisme.

- Le camping Roussillonnais sera ouvert d'octobre à mars.

Emplacement avec accès aux sanitaires et 1 jeton d'accès à la borne de service : 10 euros la nuit.

- ouverture de l'aire de service municipale de l'espace de Loisirs, plage Nord.

Ce nouveau dispositif est présenté dans une plaquette d'information éditée par l'Office municipal de tourisme et traduite en anglais.

## Esplanade Charles Trénet Les apéritifs du terroir



Tous les dimanches, du 10 juin au 16 septembre, l'Office municipal d'animation organise les apéritifs du terroir avec la Fédération départementale du tourisme de terroir, sur l'esplanade Charles Trénet à la plage. Une douzaine de producteurs de vin, d'huile d'olive, de miel, de charcuterie et de pâtisserie y propose des produits du

terroir.

Le pass-dégustation d'un coût de 2 euros permet l'acquisition d'un verre gravé avec le logo d'Argelès-sur-Mer et donne le droit de goûter aux produits exposés. A cette occasion, l'Office municipal d'animation diffuse et présente le programme hebdomadaire des principaux rendez-vous.

## Circulation à la plage

- Depuis le mois d'avril, l'avenue des Pins est en sens unique depuis le rond-point de l'Office de tourisme en direction de la plage.

- Afin de favoriser la circulation des piétons allée Jules Aroles et allée des Tamarins pendant la saison, ces 2 allées seront interdites à la circulation automobile tous les jours jusqu'au 30 septembre.

Les livraisons des commerces sont autorisées tous les jours jusqu'à 11h.

## Navette gratuite

A partir de la mi-juin et jusqu'au 15 septembre, une navette gratuite (petit train) circule tous les jours de 10h à 13h entre les différents parkings de proximité et le centre village.

Le parcours est le suivant : gare SNCF, Route Nationale, allée Ferdinand Buisson, avenues Molière et de la Libération. La navette dessert les parkings gratuits de la gare, de l'Hôtel de Ville, de la salle polyvalente et du stade Gaston Pams.

Rappelons que, depuis plusieurs mois, une zone bleue de stationnement gratuite a été créée Route Nationale entre la poste et la rue Marivaux. Il est possible d'y stationner 90 minutes.

## Le grand nettoyage de printemps

**A l'initiative de la commission municipale de l'environnement, une cinquantaine de bénévoles a participé au grand nettoyage du bois de la Sorède.**

**D**eux bennes entièrement remplies de monstres, de ferrailles, de pneus, d'objets divers... Le nettoyage de printemps lancé par la commission environnement au bois de la Sorède a porté ses fruits.

Une cinquantaine d'Argelésiens bénévoles, armée de gants, de pinces et de sacs plastiques fournis par la ville, n'a pas ménagé sa peine pour que cet espace naturel retrouve sa splendeur.

Ce nettoyage était une première à Argelès-sur-Mer. L'appel aux bonnes volontés a été entendu comme l'explique Pierre Broch, le président de la commission. *"Un grand merci à tous ceux qui ont répondu présents, qu'ils soient de simples citoyens ou*



*des membres d'association comme La Ferme du Bonheur ou Capbreu. Nous voulions une prise de conscience de chacun. Nous montrons l'exemple en espérant qu'il sera suivi. La ville propose des services gratuits comme la déchetterie pour se débarrasser d'encombrants. Nous avons souhaité donner à cette opération une envergure médiatique pour que chacun se comporte en véritable citoyen."*

Le message est clair. Car la protection de l'environnement com-

mence par des gestes simples au quotidien qui nous rendront la vie plus agréable.

**La mobilisation des citoyens pour ce nettoyage de printemps.**

### Bois de la Sorède Création d'un parcours santé

Chaque année, les élus du conseil municipal enfants décident en concertation de mener à bien un projet qui marque, en quelque sorte, leur passage au sein de cette assemblée. Pour 2007, les jeunes élus ont décidé de la création d'un parcours santé au bois de la Sorède. Ils travaillent actuellement avec les services municipaux pour définir les aménagements nécessaires à cette réalisation qui permettra de mettre en valeur cet espace naturel.

### Déjections canines Un canisite installé à Port-Argelès

Après celui installé sur le parking de l'espace Liberté, la ville vient d'installer un nouveau canisite à Port-Argelès à côté de la passerelle enjambant la Massane.

En outre, dans le cadre de la lutte contre les déjections canines, 18 nouveaux canipoches dotés de sacs plastiques sont à la disposition de propriétaires d'animaux. Les lieux d'implantation sont les suivants.

**Argelès-village** : boulevard Herriot (à côté de la Maison sociale) ; école Curie-Pasteur

(face à la rue Lamartine) ; place dels Batlles (à côté de la fontaine) ; rue de la République (à côté de l'église) ; place des Castellans (à côté du musée) ; espace Liberté (côté parking) ; gare (à côté du café) ; rue d'Alembert-rue Joffre ; poste (à côté de l'horodateur) ; place de la République (école de musique) ; stade Pams-rue Brennus.

**Argelès-plage** : square Camille Ferrer ; poste de secours n°3 ; promenade-Can Limouzy ; Office municipal du tourisme ; bois des



Pins (terrain de boules) ; bois des Pins (casino) ; bois des Pins (impasse des Soupirs) ; bois des Pins (avenue des Mimosas) ; promenade (boulevard des Albères) ; poste secours n°2 (sanitaires).

**Le Racou** : place des Granotes ; parking de la Sardane (sanitaires).

**Port-Argelès** : esplanade du Nouveau Monde (sanitaires) ; passerelle.

**Valmy** : entrée du parc.

# L'olivier revient en force

**Parmi les multiples rendez-vous proposés, la semaine de l'environnement a permis de mettre en exergue le travail fourni, tout au long de l'année, par des associations argelésiennes. Parmi elles, l'Olivier de Saint-Julien.**

**L**es 2 et 3 juin, l'olivier de Saint Julien organisait à Valmy la toute première fête de l'huile d'olive. Concours d'huile d'olive, dégustations, conférences, bar à huile ont permis à chacun de mesurer l'importance reprise par la culture de l'olivier.

Cette fête était une première pour cette association créée en 1999 et qui compte aujourd'hui 250 adhérents, la grande majorité dans les Albères et le Vallespir. Michel Dardet, le président, en explique les principales actions : *"La volonté est de lutter contre les friches en rénovant les oliveraies à l'abandon. Cela préserve l'environnement car des oliveraies bien entretenues sont des barrières efficaces contre les feux de forêt. L'association joue aussi un rôle d'information auprès de ses adhérents, notamment pour le traitement contre la mouche de l'olivier."*

L'olivier de Saint Julien assure également la promotion de cet arbre dans les écoles du départe-



**Travaux pratiques dans les oliveraies pour les écoliers d'Argelès-sur-Mer**

tement. Des interventions théoriques mais aussi pratiques avec visites d'oliveraies, des explications sur le taille et le traitement des arbres.

L'association met aussi en oeuvre le transport gratuit des récoltes jusqu'au Moulin départemental de Millas où les propriétaires d'oliveraies font presser leur huile.

De là est née une huile issue de la variété olivière des Albères qui fait la fierté des adhérents de l'association et des jeunes du conseil municipal enfants qui ont élaboré une cuvée à leur nom. Par son action, l'olivier de Saint Julien redonne ses lettres de noblesse à cet arbre tellement emblématique de notre bassin méditerranéen.

## Ciné-débat le 7 juin

### Le réchauffement climatique en question

Un vérité qui dérange d'Al Gore est le film-événement qui a fait l'actualité en 2006

D'abord par la personnalité de son réalisateur, Al Gore, ancien candidat à la présidence américaine en 2000. Depuis six ans, Al Gore sillonne les États-Unis et le monde, multipliant conférences et exposés pour persuader ses concitoyens de l'urgence nécessaire de résoudre cette crise environnementale.

Ensuite, par le thème abordé : l'avenir de la planète. La communauté scientifique internationale s'accorde pour dire qu'il

nous reste à peine dix ans pour éviter une catastrophe générale.

Le film présente avec éloquence des données scientifiques et des prévisions argumentées, et suggère des mesures simples et concrètes, à la portée de chacun de nous.

**Projection du film le jeudi 7 juin à 19h au cinéma Jaurès dans le cadre de la semaine de l'environnement. Il sera suivi d'un débat sur le réchauffement climatique animé par le professeur Gilles Boeuf de l'université Paris 6. Prix : 5 euros.**

Petit guide du savoir-vivre ensemble



### Le petit guide du savoir-vivre ensemble est paru

En 11 volets qui touchent à tous les aspects de la vie quotidienne (déchets ménagers et verts, encombrants, déjections canines, stationnement, nuisances sonores, circulation, eau potable et assainissement), le petit guide du savoir-vivre ensemble fourmille d'informations pratiques pour bien vivre à Argelès-sur-Mer.

Il informe des jours et heures d'ouverture de la déchetterie, sur la démarche à suivre pour l'enlèvement des encombrants, des déchets verts et des déchets spéciaux. Il rappelle la réglementation en vigueur dans la zone 30, celle concernant le bruit, les graffitis et les tags.

Ce petit guide est distribué avec le numéro 76 de Granotes. Il est également disponible à l'Office municipal de tourisme et à l'Hôtel de Ville.

### Replantation au bois des Pins

Comme chaque année, à la même époque, les services municipaux vont procéder à l'arrachage d'une dizaine de pins victime de l'hylésine du pin.

Une vingtaine de sujets, issue de la pépinière municipale, sera replantée après la saison.

### Canicule Recensement

Pour les personnes dépendantes et âgées, la canicule peut représenter un risque majeur, surtout en cas d'isolement.

Si vous souhaitez préserver votre santé ou aider une personne fragile, vous pouvez vous faire recenser en mairie, auprès du Centre communal d'action sociale.

Tél : 04 68 95 34 21.

## En juin, fêtez la musique

**A** Argelès-sur-Mer, la fête de la musique célébrée le 21 juin débordera largement de cette date puisque plusieurs associations proposent des animations tout au long de la semaine. Les rendez-vous les plus marquants sont :

**Lundi 18 juin** : spectacle de fin d'année de l'association Théâtre MAC. De 18h à 21h au cinéma Jaurès.

**Du lundi 18 au vendredi 22 juin** : l'Association Jetonn Danse Cie organise un stage de danse jazz pour les enfants de 8 à 12 ans. De 17h15 à 18h30, chemin de Palau. Tél : 04 68 81 04 90.

**Mardi 18 juin à 19h30, salle du 14 juillet** : découverte du répertoire et des répétitions de la chorale gospel.

**Mardi 19 et mercredi 20 juin** : portes ouvertes à l'école de musique, place de la République.

**Mercredi 20 juin à 10h** : à l'école de musique : chorale des enfants "Poly-songs".

De 10 à 16h : découverte de la clarinette, du piano, des ateliers de batterie et des cours de chant, du violon, du saxophone, de la guitare, des flûtes traversière et à bec et du violoncelle .



A 15h : concert de l'orchestre d'Edwige Giot et de l'ensemble de flûtes de Paule Tisseyre.

**Jeudi 21 juin** : Fête de la Musique. Concert de variétés avec l'orchestre Mission. A 21h30 esplanade Charles Trénet.

Cinéma Musical avec le film "Ray" (la vie de Ray Charles) présenté par Cinémaginaire. A 21h à l'aire des festivités à la plage.

Bal avec le quartet Trio Joker à 21h30, place

de la République au village.

Bal avec Jean-Claude et Nathalie à 21h30 place dels Balls au village

Bal variété avec le groupe Too Funky 21h30 place Magellan à Port-Argelès.

D'autres animations musicales sont prévues. Elles seront présentées dans les programmes de l'Office municipal d'animation et sur le site internet [www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com).

### Musique

## Les grands rendez-vous de l'été

Outre les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer et le concert de Yannick Noah le 12 juillet (page 13) de grands spectacles, la plupart gratuits, sont au programme de cet été 2007.

Voici les principales dates à retenir :

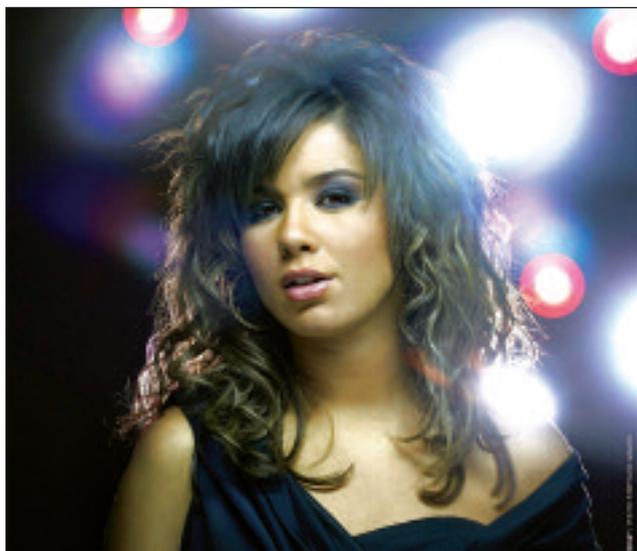
- **samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet** : Festival "Les Fêlés du Bocal" avec Charlélie Couture. Au bocal du Tech.

- **mardi 24 juillet** : discothèque géante avec la tournée de Fun Radio Party Tour.

A 21h30, esplanade Charles Trénet. Gratuit.

- **mercredi 15 août** : concert de Chimène Badie. A 21h parking du Casino. Gratuit.

- **mardi 21 août** : La



République Démocratique du Mambo. Big Band de 23 musiciens interprétant salsa,

mambo et chacha.

A 21h30, esplanade Charles Trénet. Gratuit.

Tous les mercredis, **du 4 juillet au 4 août**, animations musicales gratuites sur toutes les places de Port-Argelès ; le **20 juillet et le 24 août**, fête du Racou avec trois groupes musicaux.

Pour les amateurs de classique, l'Office d'animation propose 3 concerts dans le cadre de l'été classique. Ils auront tous lieu à 21h30, en l'église Notre-Dame-del-Prat.

- **mardi 10 juillet** : duo de guitare classique avec Pierre Milan-Trescases.

- **mardi 24 juillet** : orchestre national de Catalogne.

- **vendredi 21 septembre** : musique romane en Catalogne.

# Juillet très musical à Valmy



La première édition du Festival Les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer aura lieu les 5, 6 et 7 juillet à la plage et au parc de Valmy avec Cali en vedette. Yannick Noah se produira à Valmy dans le cadre des Estivales le 12 juillet avant le Festival de Flamenco programmé du 17 au 20 juillet.

Présenté lors d'une conférence de presse à l'espace Jules Pams à Valmy au mois de mars (*Granotes 75*), le programme des Déferlantes d'Argelès-sur-Mer s'est étoffé depuis pour les amateurs de musique cubaine avec la présence du légendaire Buena Vista Social Club.

Pour cette première année, Les Déferlantes axent leur programmation sur la nouvelle scène fran-

çaise, tout en mixant les genres musicaux.

Parrainé par le plus fameux des catalans, Cali, dont ce sera l'unique représentation en 2007, les Déferlantes accueilleront ainsi le swing de Sanseverino, la chanson réaliste de Tété, le rock aérien de Luke ou encore la fusion métissée du Sergent Garcia.

Le samedi soir, une vague de chaleur nous viendra de Cuba, avec le concert hommage à Ibrahim

Ferrer donné par ses compagnons du Buena Vista Social Club.

Les concerts donnés le jeudi 5 juillet à l'aire des festivités à la

plage seront gratuits et un village associatif y sera organisé.

Parce que, dès leur 1<sup>ère</sup> édition, les Déferlantes veulent être partie prenante de la vie d'Argelès.

## Valmy pratique

- Ouverture du site dès 18h ;
- Parkings gratuits à Argelès-plage ;
- Navettes gratuites (Petits Trains!) de 18h à 2h d'Argelès-plage à Valmy ;
- Buvettes, restauration rapide, orientale et tapas.

## Déferlantes : le programme

### Judi 5 juillet

Aire des festivités d'Argelès-plage, dès 18h :

- Les Castañores ;
  - DJ Zebra (ex Billy Ze Kick) ;
  - Hektor (Elector Pop) ;
  - 100% Oaï Spirit (Batucada).
- Spectacles gratuits, bars en fête et village associatif.

### Vendredi 6 juillet

Rues d'Argelès-plage, dès 18h :

- La Belle Image ;
  - 100% Oaï Spirit (Batucada) ;
- Bars en Fête et village associatif.

Parc de Valmy, dès 18h :

- Luke ;
- Tété ;
- Cali pour son unique spectacle en 2007 ;
- Le Cercle avec R. Kolinka de Téléphone ;

- La Belle Image.

### Samedi 7 juillet

Rues d'Argelès-plage, dès 18h :

- La Belle Image ;
  - 100% Oaï Spirit (Batucada) ;
- Bars en fête et village associatif.

Parc de Valmy, dès 18h :

- Sanseverino Big Band ;
- Sergent Garcia ;
- Buena Vista Social Club ;
- Davy Kilembe.

### Points de Vente à Perpignan :

FNAC, El Mediator, Carrefour, Leclerc, Auchan.

### A Argelès-sur-Mer :

Office municipal d'animation, Show Devant, L'Exotik.

### Site internet :

<http://www.lesdeferlantesdargellessurmer.com>

## 12 juillet

## Yannick Noah à Valmy

Les Estivales de Perpignan célèbrent cette année leur 20<sup>e</sup> anniversaire. A chaque édition, ce festival brasse allégrement toutes les formes de culture vivante : danse, théâtre, musique.

Avec l'accord de l'Office municipal d'animation, les Estivales ont décidé de présenter le 12 juillet à 21h un concert de Yannick Noah, dans le parc de Valmy.

L'auteur de Saga Africa interprétera son dernier album intitulé Charango, qui propose un métissage de musiques sur une base reggae enrichi d'un instrument traditionnel d'Amérique Latine : le charango.

Assurément, un des grands moments de l'été Argelésien dans le cadre splendide du parc



de Valmy.

### Locations :

Espace Palmarium du Quai Vauban (04 68 86 08 51), FNAC, E.Leclerc, Auchan, Carrefour, Géant. Réservation par téléphone au 08 92 705 305 ou par Internet sur le site <http://www.estivales.com>.

## Bon anniversaire à notre doyenne



109 ans !

Marcelle Narbonne, doyenne d'Argelès-sur-Mer, a fêté ses 109 ans le 28 mars dernier à la maison de retraite des Capucines.

A cette occasion, l'établissement avait mis les petits plats dans les grands pour célébrer cet anniversaire hors du commun de la doyenne de notre ville qui a connu 3 siècles.

Accompagné de Jean-Patrice Gautier, adjoint au maire en charge du secteur social, Pierre Aylagas lui a souhaité, au nom du conseil municipal et de la population argelésienne, un bon anniversaire.

Souhaitons à Marcelle Narbonne la meilleure des santés possibles.

## 8 mai : le souvenir toujours présent

Défilé dans les rues du village, dépôt de gerbe aux monuments aux morts en présence des associations d'anciens combattants et des porte-drapeaux, lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, fleurissement des tombes des Argelésiens morts au combat : la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945, mettant fin à la seconde guerre mondiale, s'est déroulée dans la tradition.

Celle-ci semble immuable mais elle est toujours aussi indispensable et d'actualité car le souvenir des guerres qui ensanglantèrent le XX<sup>e</sup> siècle doit perdurer... pour qu'elles ne se reproduisent pas



## Célébration de l'amitié

2008 sera la 20<sup>e</sup> année du jumelage entre Argelès-sur-Mer et Hürth, ville de 55 000 habitants, située dans le Land de Nord-Westphalie sur la rive gauche du Rhin, dans l'agglomération de Cologne.

D'ores et déjà, les comités de jumelage travaillent pour célébrer cet anniversaire.

En l'attente, une délégation d'une cinquantaine de lycéens, encadrée par 4 enseignants et M. Otto, le président du comité de jumelage, vient d'effectuer un séjour d'une semaine à Argelès-sur-Mer. Un séjour qui a permis de renforcer les liens entre les deux villes, entre les jeunes réunis autour d'une grillade et qui a permis à nos jeunes visiteurs allemands de mieux connaître notre commune grâce à une présentation en allemand et en français effectuée par Gaby



Demonte, conseillère municipale et présidente du comité local de jumelage.

Avec au programme une sortie au Cap Béar en bateau, les visi-

## Du souffle... et du coeur



Près de 200 participants ont répondu à l'appel lancé par la ville d'Argelès-sur-Mer et la Fédération française de cardiologie pour la marche du coeur.

Une initiative qui permet chaque année de récolter des dons... tout en entretenant sa forme physique en effectuant à pied un des trois circuits tracés entre le village et la plage.

Plus de 400 Euros ont ainsi été collectés et permettront à la Fédération de cardiologie de poursuivre ses missions.

L'association argelésienne la plus représentée pour cette édition 2007 était Argelès-Accueil. Félicitations à tous.

# Argelès-Hürth



tes de Collioure et de la cité de Carcassonne, l'emploi du temps de la délégation allemande a été chargé. Ils ont été reçus en fin de séjour

à l'Hôtel de Ville par le maire, entouré de ses adjoints et des conseillers municipaux pour le traditionnel échange de cadeaux.

## Rugby : le blé qui lève

16 écoles de rugby venues du département et d'autres régions ont participé le jeudi de l'Ascension à l'édition 2007 du challenge Jean Carrère, père de l'ancien maire d'Argelès-sur-Mer, qui fut à l'origine du développement de la balle ovale dans notre ville.

Pour accueillir les 1200 jeunes répartis dans 5 catégories, tous les terrains de sport avaient été réquisitionnés et de nombreux bénévoles ont participé au bon déroulement de cette journée.

Bon sang ne saurait mentir, c'est l'Etoile Sportive Catalane qui a remporté le classement général. Les benjamins (*notre photo*) et les minimes s'imposant dans leur catégorie. Bravo à tous.



# Floralies de Valmy : au bonheur des jardiniers



Grâce à un soleil généreux pendant tout le week-end, les Floralies de Valmy organisées par l'Office municipal d'animation ont attiré près de 5 000 visiteurs payants dans le parc.

Il y régnait une bien belle animation grâce au talent des exposants qui présentaient de magnifiques compositions florales mais aussi en raison de la présence de très nombreux enfants qui purent à loisir se divertir grâce au château gonflable et au spectacle d'un clown.

Les conseils promulgués par les professionnels du secteur ont permis aux visiteurs de faire le plein d'information pour, à leur tour, mettre en valeur leur jardin, terrasse et balcon.

## Restauration de la Tour de la Massane



Réalisés dans les années 80, les travaux de restauration de la Tour de la Massane ont repris. Les importantes variations climatiques qu'elle a subies nécessitent aujourd'hui de refaire l'étanchéité de la dalle supérieure.

Jean-Paul Vicq, spécialiste en étanchéité qui passe sa retraite à Argelès-sur-Mer a contacté la société Soprema, fabricant de résines. Celle-ci, sensible à la démarche effectuée depuis de nombreuses années pour restaurer ce patrimoine a décidé d'offrir les produits nécessaires.

Dernièrement, ce sont donc 200 kilos de matériaux qui ont été transportés à dos d'hommes et de femmes... jusqu'à la Tour.

Pour les transports et pour mener à bien les travaux qu'il dirigera pendant plusieurs semaines, Jean-Paul Vicq est secondé par les bénévoles de Capbreu et par ceux de l'association de restauration de la tour de la Massane, présidée par Bernard Rieu.

